AVENANT REGIONAL DE SALAIRE
A LA CCN DES OUVRIERS DU BATIMENT – REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Entreprises plus de 10 salariés

Article 1er

En application des articles XII.8 et XII.9 des Conventions Collectives Nationales du Bâtiment du 8 octobre 1990 concernant les Ouvriers employés par les entreprises du Bâtiment non visées par le décret du 1er mars 1962, les organisations d'employeurs et de salariés de la Région Centre-Val de Loire adhérentes aux organisations nationales représentatives se sont réunies et ont déterminé les salaires mensuels minimaux des Ouvriers du Bâtiment de la Région Centre-Val de Loire à compter du 1er juin 2018.

Article 2

Pour la Région Centre-Val de Loire, les parties signataires du présent accord prenant en compte l'objectif d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ont fixé le barème des salaires minimaux des Ouvriers du Bâtiment comme indiqué dans le tableau ci-après :

Catégorie professionnelle	Coefficient	Salaire mensuel minimal (pour 35 h hebdomadaires)	Taux horaire minimal
Niveau I - Ouvrier d'exécution			
- Position 1	150	1 498,47 €	9,88 €
- Position 2	170	1 527,34 €	10,07 €
Niveau II Ouvriers professionnels	185	1 574,35 €	10,38 €
Niveau III - Compagnons professionnels			
- Position 1	210	1 689,14 €	11,14 €
- Position 2	230	1 785,26 €	11,77 €
Niveau IV - Maître ouvriers ou chefs d'équipe			
- Position 1	250	1 886,30 €	12,44 €
- Position 2	270	1 984,37 €	13,08 €

Article 3

Conformément au Code du travail, le présent accord sera déposé à la Direction Générale du Travail et remis au Secrétariat-Greffe du Conseil de Prud'hommes d'Orléans.

Article 4

Les parties signataires demandent l'extension du présent accord au Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social.

Fait en 10 exemplaires à OLIVET, le 25 avril 2018

Signataires :

La FFB Centre-Val de Loire

La CAPEB Centre

La Section Fédérale Bâtiment Région Centre FO

B. Blancelin

l'Union Régionale Construction Bois CFDT Région Centre

L'Union Régionale CGT Construction Centre

La Fédération Régionale Centre BATI MAT TP CFTC